



Systèmes de formation des avocats dans l'UE

Croatie

Information transmise par: **Association croate des Barreaux (Hrvatska odvjetnička komora)**

Avril, 2014

DESCRIPTION DU SYSTÈME DE FORMATION DES AVOCATS en Croatie

1. Accès à la profession

Faut-il être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur universitaire / non universitaire?	OUI	
Faut-il être titulaire d'un diplôme de droit?	OUI	
Quelles sont les étapes à franchir pour devenir avocat à part entière?		<ul style="list-style-type: none"> • Inscription au Barreau • Période d'accès

Existe-t-il d'autres voies d'accès à la profession?

Des voies d'accès réservées à d'autres professions (professions universitaires, corps judiciaire, etc.)

Les juges et les procureurs peuvent devenir avocats s'ils remplissent les conditions requises (diplôme universitaire de droit, réussite de l'examen organisé par le Barreau et au moins **3 années d'expérience** en tant que juge ou procureur).

2. Formation pendant la période d'accès à la profession

Y a-t-il une période d'accès?	OUI	<p>Base juridique:</p> <p>En anglais: Loi relative à la profession d'avocat</p> <p>En croate: Zakon o odvetništvu</p> <p>Les avocats stagiaires peuvent devenir avocats s'ils ont à leur actif au moins 4 années d'exercice de la profession et s'ils ont réussi l'examen du Barreau.</p>
-------------------------------	-----	--

		<p>Conformément à la loi relative à la profession d'avocat, la durée minimale de la période d'accès est de trois années de stage dans un cabinet d'avocats, de trois années de pratique au sein du corps judiciaire ou d'au moins quatre années de pratique juridique au sein d'une société (article 48 de la loi relative à la profession d'avocat).</p> <p>La loi relative à la profession d'avocat énonce les droits et obligations des avocats stagiaires qui envisagent de suivre une formation et de se préparer pour l'examen du Barreau. L'Association des Barreaux croates organise au moins quatre fois par an des séminaires gratuits pour tous les avocats stagiaires, d'une durée minimale de 150 heures, qui facilitent la préparation de l'examen du Barreau.</p>
Est-elle obligatoire?	OUI	Durée définie: 3 ans
Types de structures chargées d'organiser la formation pendant la période d'accès	Association des Barreaux croates	
Forme de la période d'accès	<ul style="list-style-type: none"> • Apprentissage supervisé par un cabinet d'avocats • Apprentissage supervisé par le Barreau 	
Y a-t-il une sélection au début de la période d'accès?	NON	
Existe-t-il un programme de formation précis pendant la période d'accès?	NON	
Y a-t-il des exigences précises en matière de formation en droit de l'UE et de formation linguistique?	NON	
Y a-t-il une évaluation/un examen à la fin de la période d'accès?	NON	

3. Formation continue	
Une distinction est-elle opérée entre formation continue et formation spécialisée?	NON
Y-a-t-il des obligations en matière de formation continue?	OUI Des obligations énoncées dans les règles internes du Barreau et dans le code de déontologie de l'avocat . Bien que les avocats ne soient pas légalement tenus de suivre une formation continue, il ne fait aucun doute que celle-ci est indispensable pour le développement de leur expérience professionnelle, de sorte qu'ils sont pratiquement contraints d'acquérir de nouvelles connaissances et de diversifier leur expérience. Le code de déontologie prévoit également que les avocats doivent mettre à jour et développer leurs connaissances juridiques et générales. Le non-respect de ces dispositions donne lieu à des mesures disciplinaires susceptibles de conduire à des sanctions, telles que l'omission du tableau.
Y-a-t-il des obligations en matière d'apprentissage d'une langue étrangère?	NON
Y-t-il des obligations en matière de formation continue/spécialisée en droit de l'UE?	NON
4. Accréditation et prestataires de formation	
Une accréditation est-elle prévue / possible?	NON
Nombre de prestataires proposant des activités de formation continue	Entre 1 et 5
Types de prestataires développant des activités de formation continue accréditées	Association des Barreaux croates La formation est organisée par deux structures, l'Association des Barreaux croates et l'Assemblée des avocats de Croatie

Activités et méthodes		
Types d'activités répondant aux obligations en matière de formation continue / spécialisée	<ul style="list-style-type: none"> • Conférences de formation • Rédaction d'articles/publications 	<p>La participation à des activités de formation dans d'autres États membres permet-elle de répondre à ces obligations?</p> <p>Oui.</p>
5. Contrôle des activités de formation		
Structures assurant le contrôle des activités de formation continue	Association des Barreaux croates	
Procédure de contrôle	<p>L'Association des Barreaux croates supervise les activités des avocats, ainsi que leur formation. Conformément au code de déontologie, les avocats doivent développer leurs connaissances juridiques et générales et le non-respect de ces dispositions peut donner lieu à une procédure disciplinaire. L'Association des Barreaux croates, en sa qualité d'instance de régulation, contrôle à la fois l'exercice de la profession par les avocats et le développement de leurs compétences.</p>	

Source: Projet pilote – Formation judiciaire européenne: "Lot 2 – Etude relative à l'état des lieux de la formation des avocats en droit de l'UE", conduite par le Conseil des barreaux européens (CCBE) et l'Institut européen d'administration publique (EIPA)